

## 5-6 TQ TECHNICIEN(NE) EN EQUIPEMENTS THERMIQUES

**DEGRE** 3<sup>ème</sup> degré Technique de Qualification

**CONDITIONS  
D'ACCES** A.O.A. ou A.O.B. de 4<sup>e</sup> EG/TT/TQ

<b>GRILLE HORAIRE</b>	<b>Formation Commune</b>	
	Religion catholique	2h
	Français	4h
	Education physique	2h
	Formation hist./géo	2h
	Formation scientifique	2h
	Mathématique	4h
	Langue moderne	2h
	Formation sociale et écon.	2h
	<b>Options de base groupées</b>	
	Technologie	5h
	Bureau d'études	3h
Travaux Pratiques	8h	

**DESCRIPTION  
DU METIER** Le technicien en équipements thermiques conçoit l'installation de chauffage, assure le suivi technique et financier du chantier et réalise la mise en service, la maintenance et les dépannages de l'installation

**OBJECTIFS  
GENERAUX** Au terme de la formation, le technicien en équipements thermiques sera capable de concevoir une installation de chauffage et d'en établir le devis technique, de réaliser des mises en service, la maintenance et des dépannages d'installations thermiques, d'assurer le suivi d'un chantier et de réaliser les raccordements électriques nécessaires au fonctionnement de la chaufferie et des groupes autonomes de ventilation et de climatisation.

**CERTIFICATS  
OBTENUS** **CESS Technicien(ne) en équipements thermiques**  
**CQ 6 TQ Technicien(ne) en équipements thermiques**